



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

No 3-2014 - Séance du 31 mars 2014 - Orale

Personnel communal

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Municipalité a mis, en début d'année, trois places au concours au sein de l'administration communale.

Après les entretiens, la Municipalité a décidé de nommer les personnes suivantes :

- **service des finances, employée d'administration à 50%**  
79 dossiers reçus, nomination de Madame Chantal Colagioia, habitante de notre commune et secrétaire de votre Conseil communal  
avec entrée en service fixée au 1<sup>er</sup> mai 2014
- **service des forêts, forestier-bûcheron à 100%**  
21 dossiers reçus, nomination de Monsieur Yann Messori,  
avec entrée en service fixée au 10 mars 2014
- **service de voirie, ouvrier à 100%**  
70 dossiers reçus, nomination de Monsieur François Rossé,  
avec entrée en service fixée au 1<sup>er</sup> avril 2014

Nous leur souhaitons d'ores et déjà la bienvenue dans la commune.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  
A. Bovay



Le Secrétaire  
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 10 mars 2014

M. le Syndic

Bureau du Conseil communal (si communication orale)